



## POUR IDENTIFIER LES CAS DE PARTENARIATS ENTRE ONG ET ENTREPRISES, NOUS LANÇONS UN QUESTIONNAIRE.

Depuis 2017, la Cité de la Solidarité Internationale a organisé plusieurs événements autour des collaborations entre ONG et entreprises et questionné la pertinence de partenariats dans les filières de l'accès à la santé, de l'accès à l'énergie et de l'accès à l'eau, en particulier en Afrique de l'Ouest et subsaharienne. Elle s'inscrit en cela dans la perspective de l'Objectif de Développement Durable 17 et dans un environnement en pleine mutation pour les organisations. Créer ou amplifier les partenariats entre ONG et entreprises peut constituer un levier parmi d'autres pour pérenniser et ou ré-inventer son activité.

## UN QUESTIONNAIRE POUR MIEUX CONNAÎTRE LA NATURE DES COLLABORATIONS ONG / ENTREPRISES

En 2018, la CSI a souhaité réfléchir à un dispositif qui permettrait de :

- faire connaître les expérimentations de partenariats entre ces organisations,
- les faciliter et les accompagner,
- et, in fine, favoriser la rencontre entre ONGs et entreprises.

Cette réflexion l'a conduite à structurer le projet COEXIST. La Cité de la Solidarité Internationale cherche aujourd'hui à élargir le nombre de cas de partenariats entre ONG et entreprises déjà collectés. Si vous connaissez des collaborations (autres que financières) en cours ou achevées entre des ONG et des entreprises ou si vous avez expérimenté ce type de coopération, nous vous invitons à compléter le [questionnaire](#) en ligne [d'ici la fin du mois de juin](#).

Les objectifs ?

- Connaître les raisons de succès ou d'échecs de ces partenariats,
- Identifier s'il existe des points communs,
- Valoriser, pour celles et ceux qui le souhaitent, ces partenariats à travers des événements auquel la Cité de la Solidarité Internationale participe ou qu'elle organise, ou bien à travers les supports qu'elle va créer pour animer le projet COEXIST,
- Echanger sur les bonnes pratiques.

Ce questionnaire vous prendra entre 15 et 20 minutes. Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des difficultés, [Kristell Le Doth](#) est à votre disposition pour vous répondre.

## POURQUOI LA CITÉ DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ? LA CSI : CONNECTEUR ENTRE LES STRUCTURES ET FACILITATEUR DE PROJETS

Avec COEXIST, la CSI ambitionne de renforcer son rôle de connecteur entre acteurs associatifs et entreprises pour le mettre au profit de celles et ceux qui s'emploient à décloisonner ces deux types d'organisations et s'inscrivent ainsi dans la dynamique portée par les Objectifs du Développement Durable.

En tant que cluster transfrontalier de la solidarité internationale, elle souhaite mettre au profit des utilisateurs de COEXIST la grande diversité d'acteurs qui composent son réseau :

- La CSI en tant qu'outil porté par une agence de développement économique pourra mobiliser les acteurs du secteur privé : clusters, pôles de compétitivité et acteurs de l'ESS de la région Auvergne Rhône-Alpes.
- La CSI en tant qu'accélérateur de projets de solidarité internationale pourra mobiliser les acteurs de la société civile : ONG, association, OI, réseaux multi-acteurs
- La CSI en tant qu'acteur transfrontalier à proximité de Genève pourra faciliter les collaborations entre acteurs français et suisses tout en s'appuyant sur des réseaux institutionnels et universitaires pour structurer et outiller sa démarche.
- La CSI en tant que centre de démultiplication du Réseau Régional Multi-Acteurs RESACOOOP pourra contribuer à nourrir les projets de cet acteur régional sur ce sujet inscrit à sa feuille de route.

## COMMENT ET AVEC QUI ? UN PROJET CO-CONSTRUIT DANS LA DURÉE AVEC LES PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Le développement de COEXIST sur 2019 - 2021 repose sur une logique de co-construction du dispositif avec les partenaires impliqués. Qui mieux que des acteurs à la fois issus du monde de l'entreprise et de celui des ONG pour définir l'outil le plus approprié aux enjeux qu'ils rencontrent eux-mêmes ?

Un premier travail de structuration opérationnelle a ainsi été organisé dans les locaux de RESACOOOP [www.resacoop.org](http://www.resacoop.org) en avril dont la synthèse détaillée est accessible auprès de [Kristell Le Doth](#). Un second doit se tenir avant l'été pour valider la feuille de route.

## QUEL INTÉRÊT POUR LES ONG & LES ENTREPRISES À CONTRIBUER À UN TEL

# DISPOSITIF OU À S'APPUYER DESSUS ?

Pour des ONG, COEXIST ambitionne de constituer un moyen de se rapprocher des entreprises :

- Pour développer avec elles des réponses les plus adaptées possibles aux usages et besoins des populations qu'elles accompagnent.
- Pour bénéficier de ressources et compétences dont elles ne disposent pas en interne (RH, financières, etc.).

A moyen terme, l'objectif est que les ONG puissent déployer de manière pérenne leurs projets sur leur terrain d'action, les dupliquer plus facilement et plus rapidement qu'aujourd'hui et toucher ainsi un plus grand nombre de personnes.

Quant aux entreprises qui souhaitent s'implanter à l'international et/ou prendre en compte les objectifs de développement durable, COEXIST souhaite leur permettre de :

- De cibler de nouveaux besoins et atteindre de nouveaux marchés en bénéficiant de l'expertise terrain des ONG,
- D'identifier ainsi de nouvelles perspectives d'innovations qu'elles soient techniques, organisationnelles ou d'usage.
- De donner du sens à leur action en intégrant des ONG dans ses projets de développement

Les entreprises pourraient ainsi faire de leur collaboration avec les ONG un facteur différenciant tant en interne en incarnant leurs valeurs auprès de leurs collaborateurs, qu'en externe en valorisant leur engagement sociétal auprès de leurs parties prenantes.

## QUELQUES EXEMPLES DÉJÀ CONNUS

- Exemple 1 : Une entreprise souhaite **développer un stérilisateur à bas coût et à faible consommation d'énergie à destination des pays en développement**. Elle va s'appuyer sur la connaissance terrain des ONG présentes dans les pays ciblés pour développer un produit conforme aux contraintes locales et en faciliter la distribution via des canaux et des réseaux de partenaires locaux déjà identifiés.
- Exemple 2 : Une ONG établie au Burkina Faso souhaite **dupliquer un projet pilote autour d'une solution pour renforcer la professionnalisation des acteurs de santé local** autour de l'accès aux soins pour les bébés et les jeunes enfants. Elle décide, pour changer d'échelle, de s'appuyer sur la compétence d'une entreprise spécialisée dans l'e-learning et dans la fourniture de tablettes permettant l'accès au savoir créé en ligne.
- Exemple 3 : 2 ONG décident de s'associer pour **répondre à un enjeu de sécurité dans des camps de réfugiés Rohingyas**. Ils s'associent à une entreprise qui va fournir du matériel mais surtout les soutenir dans le projet qui consiste à former des réfugiés pour l'installation et la maintenance du matériel. Objectif : leur permettre de créer une activité économique autour d'un besoin local identifié et pérenne.